



Société française pour l'avancement du
Management de Projet

Structurer | Développer | Promouvoir
le management de projet

Représentant pour la France de :





La SMaP

Notre raison d'être

Structurer, développer et promouvoir le management de projet en France pour optimiser la **capacité d'innovation** et de **transformation** des personnes et des organisations en lien avec les associations internationales.

Statut

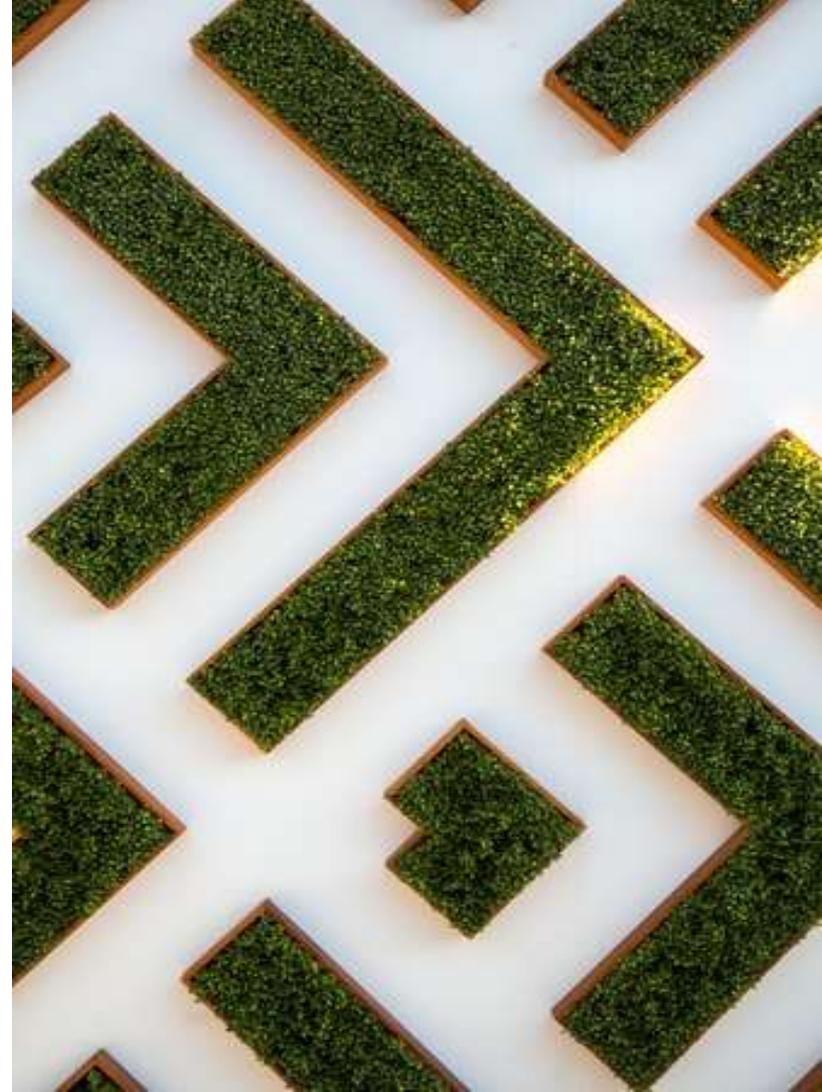
Association professionnelle française, créée en juillet 2006

Nos valeurs

Intégrité, responsabilité et
transparence dans nos actions

Diversité, consensus et respect
mutuel dans nos interactions

Compétences, excellence et souci
du résultat dans nos réalisations



L'association en quelques chiffres

15 Années d'existence

>1000 Adhérents, managers de projets

600 Certifiés par an en moyenne

3 Sociétés de formation labélisées IPMA

5 Ecoles et Business Schools implémentant des programmes de certification

5 Sociétés adhérentes



4 Sociétés qui nous soutiennent par leurs actions

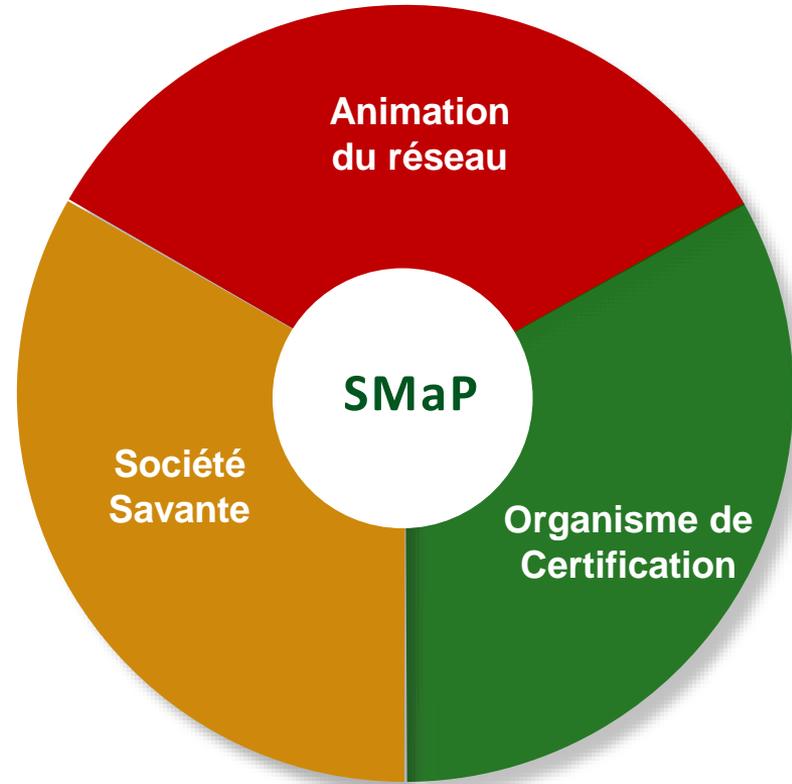


13 Sociétés actives dans les groupes de travail ESCO



Nos activités

- **L'animation** : soirées, séminaires, réseau social, échanges de pratiques ...
- **La certification des personnes** : compétences en management de projet et en gestion de projet
- **L'accréditation** des organismes de formations selon le label IPMA
- **Développement de l'expertise de projet** : publication, veille académique, groupes d'experts
- **La diffusion du savoir** : conférence, la Lettre de la SMaP, travaux des groupes, ...



La SMaP utilise tous les vecteurs de communication pour mettre les meilleures pratiques à disposition des acteurs français du Management de Projet

**Le monde du projet
change vite...**

**La SMaP est au
service de ses
professionnels**

Nos clients...

- **Les entreprises et les établissements publics**

Le management par projet est un moyen de répondre aux défis d'aujourd'hui dans un environnement en mutation. En organisant les acteurs en équipes pluridisciplinaires, partageant le même objectif, l'entreprise peut atteindre le **meilleur niveau de compétitivité** et **augmenter sa capacité d'adaptation**.

- **Professionnels de projets expérimentés**

Aujourd'hui, les salariés enchainent différents métiers au sein de l'entreprise et changent également d'employeurs. C'est à eux de gérer leurs carrières et de valoriser les **compétences de projet qu'ils ont développées sur les plans technique, comportemental et contextuel**. La SMaP leur propose des certifications de classe internationale.

- **Les étudiants et les organismes de formation**

De nombreux cursus de formation continue ou supérieure intègrent une spécialisation sur le management et la gestion de projet. La SMaP propose de valoriser les acquis des étudiants et les parcours associés par des certifications reconnues internationalement dans les référentiels de compétences IPMA et ICEC.

A - L'animation réseau



Fort de ses 5 entreprises adhérentes et de ses 1000 adhérents individuels, le réseau ouvert de la SMaP bénéficie du support d'entreprises partenaires, du soutien de nombreux sympathisants, et de ses liens exclusifs avec les réseaux internationaux de l'IPMA et de l'ICEC.

La SMaP propose notamment :

- **Des webinaires réguliers** : partage de pratiques, témoignages, conférences accessibles en replay
- **Une newsletter mensuelle** sur le management de projet pour ses adhérents
- **Un site web** avec la création en 2021 d'un espace « membre » dédié
- **Des informations et veille sur le monde des projets** via son site web et compte LinkedIn
- **Des évènements et des visites d'entreprises** sur des thématiques de projet pour ses adhérents
- **Des rencontres et des groupes de travail d'experts** par le biais de sa société savante
- **Une communauté « Young Crew »** de chefs de projets de moins de 35 ans, en contact avec le réseau international IPMA, les écoles et les universités

La SMaP se veut ouverte sur tout l'écosystème du management de projet en France

L'organisme de certification:

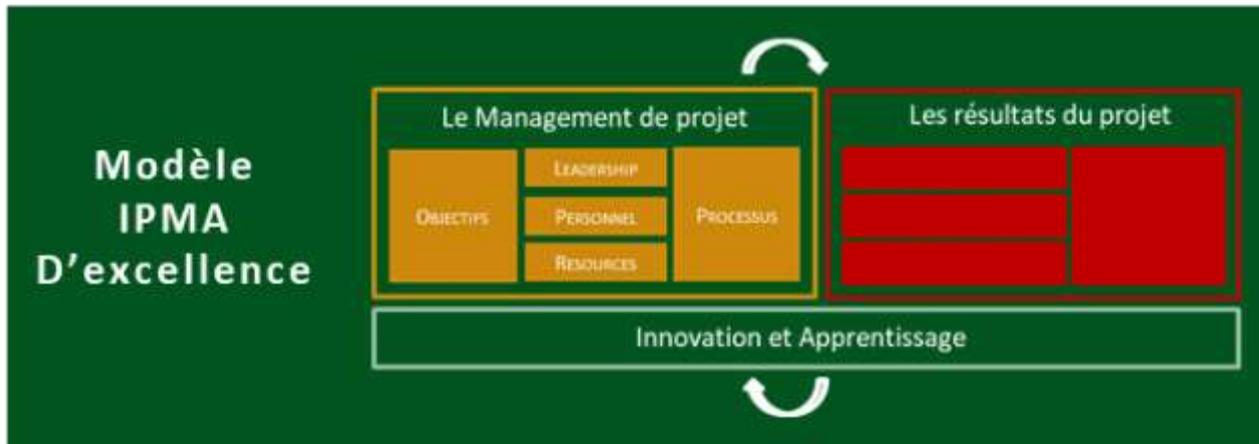
- **Relation clients certification**
- **Organisation des sessions de certification**
- **Evaluation des candidats**
- **Emission des Certificats**
- **Elaboration d'approche personnalisée pour les clients globaux**

B – La Certification



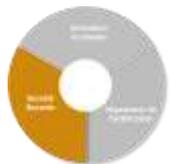
- La certification de personnes est la reconnaissance et l'assurance de capacités d'apprentissage, de communication et de décision, de savoir-faire spécifiques, et de la connaissance de l'environnement de l'entreprise par des organismes reconnus internationalement apportant une garantie d'impartialité.
- L'organisme de certification, qui a un statut spécifique d'indépendance au sein de l'association, est **la seule entité habilitée en France à délivrer les certifications IPMA et ICEC.**
- L'organisme de certification délivre les certifications suivantes:
 - Direction de Projet/Programme : IPMA Niveau A, B C et D
 - Direction de Portfolio: IPMA Niveau A et B
 - Gestion de projet : ICEC Planification, Coûtenance et Estimation.
- A ces certifications, s'ajoutent la Certification SMaP Management du Changement et Management de la Planification
- Les certifications sont délivrées pour des candidats d'Entreprises, d'Universités, d'Ecoles d'Ingénieurs ou de Business Schools.
- Les informations détaillées sont disponibles sur le site de la SMaP à l'adresse: [Certifications de personnes – SMaP \(smap-asso.eu\)](https://www.smap-asso.eu/certifications-de-personnes)

IPMA un modèle d'excellence au service du management et du leadership des projets



Compétences
Techniques
Comportementales
Contextuelles





C- La société savante

- Elle est composée d'un **comité scientifique** sous la responsabilité du directeur scientifique.
- **Des groupes de travail impliquant** des responsables ou experts impliqués dans la gestion de projet d'une douzaine de grandes entreprises industrielles françaises. Ces groupes s'intéressent à l'aspect pratique de ces activités, c'est-à-dire des organisations, méthodes, compétences et outils qui leur sont nécessaires.
- **Objectif : recommander ou déconseiller des pratiques ou outils existants** sur la base d'un consensus, **diffuser des connaissances** sur de nouvelles pratiques, échange de points de vue et **recueillir des avis** à leur sujet.
- Les groupes de la société savante organisent une conférence annuelle pour diffuser et communiquer sur les avancées opérées dans les différents groupes.

La "Société Savante"
regroupe des groupes
de travail impliquant
des responsables ou
experts dans la gestion
de projet

C- La société savante : Les groupes de travail



ESCO

- ESCOFIN: Estimation, Coûtenance & Finance (2015) (Gilles Turré)
- ESCOPLAN: Planification (2019) (Marion Legrand – Edf)
- ESCORISK : Risque (2019) (Pierre Bontoux – Orano Mining)
- ESCOLEX: Management de contrat (à l'étude) (Christian Altier)

- Réunions mensuelles des groupes, réunions générales ESCO chaque trimestre.
- S'exprime par un séminaire fin janvier (au moins).

IA & MP

- Intelligence artificielle et management de projet
- Lancé en juin 2019 par une conférence. Un groupe permanent s'est créé
- Fonctionne en synergie avec ESCO

2 nouveaux groupes d'experts en préparation pour 2022

- Agilité à l'échelle dans les projets de développement complexes
- Assurance et gouvernance qualité dans les projets

La SMaP et les adhérents impliqués dans le monde du projet



Vous participez au fonctionnement en mode projet de votre entreprise. Vous souhaitez **développer vos connaissances en management de projet** ou faire **reconnaître votre niveau de compétence** ?



En devenant membre de la SMaP, vous trouvez un **lieu d'échange** où **découvrir les tendances** et **juger les évolutions du métier** grâce aux conférences, groupes de réflexion et publications de l'association.



La SMaP vous propose la reconnaissance par vos pairs de vos compétences, de vos connaissances et de votre expérience sous forme de certification. Le référentiel de certification de la SMaP est établi en conformité avec les meilleurs standards internationaux.

ADHESION ANNUELLE

- **Individuelle**
 - Standard : 60€ TTC
 - Young Crew (chef de projet – 35 ans) : 30 € TTC
 - Etudiant : 10 TTC
- **Sociétés PME (<250 pers), écoles, organismes de formation** : 300€ HT + 25 € HT / adhésion individuelle
- **Grandes entreprises (>250 pers)** : nous consulter

La SMaP et les entreprises adhérentes

Vous êtes organisés en management par projet, vous envisagez de l'être ou vous œuvrez dans ce domaine au travers d'activités de formation ou de consultance. En adhérant à la SMaP, votre entreprise peut bénéficier :



Du **référentiel** de la SMaP, avec la possibilité de **l'adapter** à **votre organisation** et à **votre culture**



De la **certification des personnes** de votre organisation tant dans le domaine de la direction de projet que dans les domaines de spécialités : planning, coûtenance, estimation



De l'accès à l'ensemble de ses travaux, grâce à son **site internet**, son **réseau social**, ses **newsletters**, ses **publications**



Des **échanges d'expérience** couvrant tous les domaines du management de projet



De l'**évaluation** de l'excellence de vos projets et du fonctionnement de votre organisation en mode projet

Notre ambition pour 2022 décrite dans notre plan stratégique :

- **Développer notre réseau de professionnels de projet**, le rendre mieux connecté au bénéfice de tous avec une offre adaptée : webinaires mensuels, newsletters, afterworks, soutien de compétence ou échange d'expertises...
- **Elargir notre portefeuille d'entreprises adhérentes** au-delà de nos partenaires historiques (Thalès, Alstom, Nexter, Renault, Naval Group) et leur proposer des offres adaptées à leur besoin,
- **Mettre la SMaP en contact avec de nouveaux acteurs de l'écosystème** des projets tels que les associations, les collectivités territoriales, les projets culturels, les sociétés de conseil...
- Mieux **intégrer un panel d'écoles et d'université actives** dans le domaine du management de projet pour préparer l'avenir en impliquant les jeunes générations,
- Poursuivre le développement de nos **programmes de certification** en diversifiant l'offre (IPMA, ACCEI ou autres),
- **Ouvrir la société savante au monde académique et de la recherche**, développer l'écoute des entreprises pour les aider à préparer l'avenir, renforcer les connexions avec les associations internationales et apporter encore plus de contenu sur le management de projet à destination de tout notre réseau,
- **Développer les activités d'accréditation de programme de formation** auprès des entreprises et des établissements d'enseignement supérieur pour des formations de qualité et labélisées IPMA Reg à ce titre.

Nous contacter

SMaP (Société française pour l'avancement du
Management de **Projet**)
140 Bis rue de Rennes 75006 Paris

Pour mieux nous connaître, rdv sur :
www.smap-asso.eu

- **Informations générales** : Info@smap-asso.eu
- **Certification** : brigitte.phelippeau@smap-asso.eu
- **Société savante** : gilles.turre@smap-asso.eu
- **Animation réseau** : thierry.vincent@smap-asso.eu
- **Young Crew** : pierre.chappe@smap-asso.eu
- **Accréditation/labellisation**: marion.braemer-estienne@smap-asso.eu
- **Président** : frederic.darrentieres@smap-asso.eu
- **Vice-président** : marc.valayer@smap-asso.eu



Représentant pour la France de :

IPMA®

international
project
management
association





Société française pour l'avancement du
Management de Projet

140 Bis rue de Rennes 75006 Paris

Tel : 01 89 16 51 58

Mail : info@smap-asso.eu

www.smap-asso.eu